



Pour saluer l'arrivée de **Jean-Dominique Senard** et de **Thierry Bolloré**

Sections RENAULT

N° 109 4 février 2019

à la gouvernance de Renault

La nomination par le Conseil d'Administration de Renault à la Présidence de Jean-Dominique Senard et de Thierry Bolloré à la Direction Générale, le 24 janvier 2019, aura clos l'incertitude dans laquelle se trouvait notre entreprise depuis l'arrestation de M. Carlos Ghosn par les autorités japonaises le 19 novembre 2018.

Le SM-TE souhaite à MM. Senard et Bolloré de réussir la reprise en main de Renault, pour le bien de l'entreprise, pour le bien de la communauté de travail et des personnes qui chaque jour mettent travail et compétences au service des clients, pour le bien de Renault et de l'Alliance dans le respect de l'identité des Entreprises qui la composent.

Le SM-TE a toujours été vigilant et a alerté sur la gouvernance pendant la mandature de M. Carlos Ghosn. Voici quelques-unes des positions et actions du SM-TE :

Positions et actions de militants syndicaux qui rejoindront le SM-TE en 2014 :

Lors de l'AG Renault du 29 avril 2011, ces militants pointent l'augmentation des jetons de présence versés aux administrateurs : 30 000 euros en 2010, 47 000 euros en 2011 et 63 000 euros en 2012. *Tract du 26 avril 2011.*

Pour l'AG Renault du 27 avril 2012, ces mêmes militants appellent les salariés actionnaires à voter contre les résolutions N°6, 7 et 8 pour manifester leur volonté de libérer les conseils d'administration français de leur « consanguinité ». *Tract du 28 mars 2012.*

Lors de l'élection des administrateurs représentant les salariés au CA de Renault (scrutin du 5 au 11 octobre 2012), ces militants-candidats parrainés par

544 salariés ont fait campagne sur ces thèmes pour défendre une gouvernance saine et équitable :

- Maintenir** les activités d'ingénierie et de fabrication en France,
- Réduire** la « consanguinité » du Conseil d'Administration provoquée par les participations croisées des administrateurs des grandes entreprises françaises, en proposant des administrateurs plus indépendants et issus d'horizons divers,
- Diminuer** le montant excessif du « jeton de présence »,
- Stopper** l'attribution de stock-options et d'actions de performances aux dirigeants, en favorisant le « jeu collectif ».

Positions et actions des sections Renault du SM-TE à partir de mars 2014 :

Lors de l'AG Renault du 30 avril 2014, le SM-TE appelle les salariés actionnaires à voter contre les résolutions 6, 7 et 8 portant sur le renouvellement du mandat, l'engagement de la retraite et de la rémunération de Carlos Ghosn. *Tract SM-TE N°2 du 14 avril 2014.*

Le SM-TE a demandé à Carlos Ghosn : « Quelle est la priorité pour l'Entreprise entre les activités de M. Bolloré (concevoir des voitures de qualité), et celles de Mme Damesin (faire partir 7500

collaborateurs et brader nos compétences) ? ». *Tract SM-TE N°4 du 16 juin 2014.*

Le SM-TE a écrit à Carlos Ghosn : « Des 4 fonctions clefs du management commun de Renault-Nissan, 3 sont confiées à Nissan (Développement des Technologies, Fabrications et Logistiques, Achats) et 1 à Renault (Ressources Humaines). Pourquoi ce déséquilibre qui place Nissan en situation de prendre la main sur Renault ? » *Lettre ouverte publiée dans le tract N°18 du 16 février 2015.*

Lors de l'AG Renault du 30 avril 2015, le SM-TE préconise de voter contre la résolution N°9 sur les éléments de rémunération de Carlos Ghosn. *Tract N°21 du 20 avril 2015.*

Pendant que se tient le 11 décembre 2015 le CA de Renault qui a approuvé à l'unanimité un « Accord de stabilisation de l'Alliance entre Renault et Nissan » suite au bras de fer entre l'Etat français et Carlos Ghosn par les droits de vote doubles en application de la loi Florange, **les militants du SM-TE s'expriment lors d'une prise de parole** dans le hall de la Ruche : « Il faut un équilibre de l'Alliance, mais aussi un équilibre des pouvoirs et cela ne peut passer que par la fin des participations croisées ». *Tract N°32 du 16 décembre 2015.*

Lors de l'AG Renault du 30 avril 2015, le SM-TE préconise de voter contre les résolutions N°5 et 6, « Parce que le SM-TE est attentif à l'équilibre des pouvoirs [au sein de l'Alliance] ». *Tract N°47 du 15 avril 2016.*

Lors de l'élection des administrateurs représentant les salariés au CA de Renault (scrutin du 3 au 6 octobre 2016), des candidats parrainés par 571 salariés et avec le soutien du SM-TE ont fait campagne sur les thèmes suivants :

Défendre une stratégie industrielle de Renault en France avec comme objectif de relocaliser des fabrications en vue d'une mondialisation équilibrée.

A l'occasion de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires qui porte sur la rémunération des acteurs du Groupe, et la juste rétribution des efforts, le SM-TE demande à la nouvelle Gouvernance :

Pour les **salariés** : une augmentation générale de salaire significative (au minimum 3 %) pour toutes les catégories de salariés (APR, ETAM, I&C) ainsi qu'une valorisation de l'ensemble des allocations et primes,

Pour les **actionnaires** : que le montant annuel des jetons de présence au Conseil d'administration revienne au niveau d'avant l'AG du 29 avril 2011, soit 600 000 euros à répartir entre administrateurs au lieu de 1 500 000 euros depuis l'exercice 2018,

Promouvoir au CA un réarmement de Renault sur ses fonctions tertiaires et d'ingénierie, au service de la réussite des lancements de véhicules, de la qualité des productions et de la croissance des ventes.

Un grand sujet de préoccupation est désormais la place de Renault dans son alliance avec Nissan.

Lors de l'élection de l'administrateur représentant les salariés actionnaires au CA de Renault (scrutin du 2 au 12 janvier 2017), des candidats parrainés par 326 salariés actionnaires et avec le soutien du SM-TE ont fait campagne notamment sur les thèmes suivants :

Ramener les volumes de production de la zone euro au moins au niveau des volumes de vente.

Promouvoir au sein du CA la position de Renault dans l'Alliance, et valoriser ses apports de compétences.

Analyse des accords de compétitivité par le SM-TE. « **Accord de 2013** : 7500 suppressions de postes (réel entre fin 2012 et fin 2015 : près de 8000 emplois supprimés en France !) sans corriger les véritables causes du manque de compétitivité en France : productivité insuffisante à cause d'usines en sous-charge criante et en manque d'investissement de modernisation en dehors des adaptations pour prendre en compte les nouveaux modèles », « **Accord de 2017** : Abandon de l'objectif de production à 810 000 voitures par an en France qui était dans l'Accord de 2013 ». *Tract N°96 du 5 novembre 2018.*

Pour les **syndicats** : renégociation de l'Accord d'entreprise du 17 juillet 2018 portant sur les moyens mis à leur disposition pour arrêter tous les financements par Renault des organisations syndicales y compris de leur fédération nationale,

Pour les **usines françaises** : utilisation optimum des moyens industriels en relocalisant en France, de telle sorte que les volumes fabriqués en France ne soient pas inférieurs aux volumes de ventes en France.

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre du SM-TE

Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org